



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



## I - Emetteurs et information financière

### I.1 - Information périodique

#### I.1.5. Information comptable

##### I.1.5.2. Arrêtés des comptes des années précédentes

Applicable au 29 octobre 2008

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Recommandation DOC-2008-22

### Arrêté des comptes 2008

#### Version consultée

#### Résumé

Les recommandations en vue de l'arrêté des comptes 2008 ont pour principaux thèmes : les conséquences de la crise financière, tant au titre des instruments financiers qu'en termes d'incidence sur la valorisation d'autres postes importants du bilan, les opérations de structure (consolidation, acquisitions et sorties de périmètre) et les nouvelles normes comptables et leurs interprétations.

 **Télécharger la doctrine**

## Textes de référence

↳ Article 223-1 du règlement général

*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*